

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

## **MERCREDI 15 MAI 1918**

Les communes de l'agglomération bruxelloise ont été condamnées à 2 millions de marks à la suite de la remise des protestations contre les menées activistes (1). Cela n'a pas suffi à apaiser l'ire allemande. Une de ces très nombreuses protestations émanait de socialistes flamands représentant divers groupes de la *Maison du peuple* ; les signataires disaient, entre autres, que s'ils avaient comme Flamands certains droits à défendre, ils n'admettraient jamais que ces droits leur fussent reconnus « *par ceux qui ont tyrannisé les Alsaciens-Lorrains et les Polonais en les empêchant de développer leur culture propre* ». Ils viennent d'être punis, pour cette tirade, de 1.000 marks d'amende chacun (et ce sont des ouvriers!). L'un d'eux, M. Grison, secrétaire de la Fédération des ouvriers du bâtiment, devra même payer 5.000 marks ! Un autre, qui a aggravé son cas en copiant deux exemplaires de la protestation, est frappé d'une amende de 3.000 marks.

(1) Voir 10 mars 1918 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180319%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

### Notes de Bernard GOORDEN.

Concernant « *la remise des protestations contre les menées activistes* » (le 11 février à l'Hôtel de Ville de Bruxelles), voyez ce que dit Charles **TYTGAT** en date du 12 février 1918 dans ***Bruxelles sous la botte allemande*** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180212%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Voyez aussi ce que disent du 11 février 1918 Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918).

<http://www.idesetautres.be/upload/19180211%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>